

UN ACTE DE PROBITÉ. — Il y avait grand émoi samedi matin, aux Halles Centrales, où une brave marchande, Mme Romme...

Quelques instants plus tard, M. Gustave Meiffert, marchand de légumes, demeurant rue du Virolot, 136, à Tourcoing, vint annoncer qu'il venait d'avoir retrouvé le portefeuille avec son contenu.

On conçoit la joie qui éprouvée Mme Desmette en retrouvant en possession de son argent.

M. Gustave Meiffert a déjà à plusieurs reprises, trouvé des sommes assez importantes qu'il s'est fait un devoir de remettre aux intéressés. Nos félicitations pour ce second acte de probité.

VIOLENS, VIOLONCELLES. — Vente, achat, échange, réparations. — 107, 76, boulevard de la Liberté, 76, LILLE.

NE PAS CONFONDRE. — M. Julien Vandenberghe, demeurant rue de Lannoy, cour Boyaval, 13, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme qui il a été fait mention au tribunal correctionnel, à propos des vols en gare de Roubaix-Barres.

UNE NOUVELLE VICTIME DE LA NEURASTHÉNIE. — M. Victor Touze, 69 ans, résidant habitant chez son gendre, M. Pierre Lortholios, 10, rue d'Ypres, s'est pendu dans sa chambre au cours d'une crise de neurasthénie. M. le docteur Dispa a fait les constatations d'usage.

LE TÉLÉPHONE PRIVÉ ROUBAISIEUX. — Téléphones annexés à communications automatiques. Appareils Grammont, T.S.F., Consoles A. Lefebvre, 28, Neuve, Biz. (Tél. 78) 79547.

UN INCENDIE RUE DE MAUBEUGE. — Ce matin, vers 11 h. 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LA FÊTE DE BIENFAISANCE DE L'AMICALE DU CAPREAU. — L'Amicale du Capreau organise un grand concert de bienfaisance, le dimanche 24 janvier, à 16 h. 30, dans la salle des fêtes du Capreau, au 10, rue de la République.

UN PEU DE PROBITÉ. — M. Gustave Meiffert, marchand de légumes, demeurant rue du Virolot, 136, à Tourcoing, vint annoncer qu'il venait d'avoir retrouvé le portefeuille avec son contenu.

On conçoit la joie qui éprouvée Mme Desmette en retrouvant en possession de son argent.

M. Gustave Meiffert a déjà à plusieurs reprises, trouvé des sommes assez importantes qu'il s'est fait un devoir de remettre aux intéressés. Nos félicitations pour ce second acte de probité.

VIOLENS, VIOLONCELLES. — Vente, achat, échange, réparations. — 107, 76, boulevard de la Liberté, 76, LILLE.

NE PAS CONFONDRE. — M. Julien Vandenberghe, demeurant rue de Lannoy, cour Boyaval, 13, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme qui il a été fait mention au tribunal correctionnel, à propos des vols en gare de Roubaix-Barres.

UNE NOUVELLE VICTIME DE LA NEURASTHÉNIE. — M. Victor Touze, 69 ans, résidant habitant chez son gendre, M. Pierre Lortholios, 10, rue d'Ypres, s'est pendu dans sa chambre au cours d'une crise de neurasthénie. M. le docteur Dispa a fait les constatations d'usage.

LE TÉLÉPHONE PRIVÉ ROUBAISIEUX. — Téléphones annexés à communications automatiques. Appareils Grammont, T.S.F., Consoles A. Lefebvre, 28, Neuve, Biz. (Tél. 78) 79547.

UN INCENDIE RUE DE MAUBEUGE. — Ce matin, vers 11 h. 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

LES AFFAIRES D'UN INCENDIE. — M. René Turpin, 40, M. René Turpin passait rue de Maubeuge, aperçut de la fumée se dégageant d'un immeuble situé 11, Fort Lorrain. Il prévint aussitôt les pompiers qui arrivèrent presque immédiatement sur les lieux.

Le feu avait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Jules Florquin, 23 ans, chaudronnier en fer. Après une demi-heure d'efforts, tout danger avait disparu. Les dégâts sont évalués à 12.000 francs environ.

ET LA LUMIÈRE ? — M. Gaston Rémy, journaliste à Forêt-Marais, a été gracieusement pourvu par la gendarmerie de Lannoy, pour avoir oublié d'éclairer son vélo, le soir.

VOIES DE PAIX. — Le gendarmier a ouvert une enquête au sujet d'une plainte pour voies de fait, qui aurait été commise par un cafetier sur Mme Raymond Bazel, demeurant même rue.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Louis Didiot, 19 ans, manœuvre, travaillant pour le compte de M. Maîtres frères, carrieres, s'est contusionné le poignet en posant un wagon, 12 jours de repos.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Des formules de déclaration pour l'impôt général sur le revenu, sont à la disposition des intéressés au bureau de la Mairie.

LISTES ÉLECTORALES. — Le tableau de répartition des électeurs de 1925 comprend : 56 additions et 52 retranchements.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Sur un chantier de la Compagnie Électrique, M. Jules Coqueret, 38 ans, aide-monteur, domicilié à Lompret, a été blessé à la figure en posant un câble.

WILLEMS. — Les mutilés de guerre de 2/30 et plus et dont le nom patronymique commence par WILLEMS, sont invités à faire changer leur carte de réduction de chemin de fer à la Mairie le plus tôt possible et tout au moins dans le courant du premier trimestre des comptes par un certificat du titre de pension et d'une photo non oblitérée de 3 cm. sur 4.

IMPOT GENERAL SUR LE REVENU. — La Mairie de Lille, en vertu de la loi du 16 juillet 1913, a l'honneur d'imprimer des déclarations de l'impôt général sur le revenu, avec dégrèvements pour charges de famille. Ces déclarations doivent être transmises à M. le Contrôleur des contributions directes, 33, rue Esquiquier, à Lille, avant le 1er mars prochain.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Mercredi 20 janvier, à 15 heures, dans le bureau de M. le Maire, sous la présidence de M. le docteur Lemoine. Séance obligatoire pour les mères touchant des primes.

PERCEPTION. — Jeudi 21 janvier, à partir de 9 h. 30, perception des contributions directes, des contributions et taxes diverses.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS. — La société de secours mutuels St-Vincent de Paul se réunira à la Maison communale le dimanche 17 janvier, à 13 h. 30.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS. — Les photographes prises par le directeur lui-même au cours d'un récent séjour dans le Dauphiné, alimentent le récit. Mais ce qu'il est plus difficile de redire, c'est la poésie intense qui se dégageait de toute cette conférence.

ANSTANG. — M. René Néel, habitant à Saint-Maurice-Lille, a été l'objet d'un procès-verbal, pour abandon d'attelage sur la voie publique.

CONTRAVENTION. — M. Jean Delcourt, habitant à Roubaix, a été condamné à 10 francs d'amende pour contravention de circulation.

SAINT-PIERRE-EN-MELANCOIS. — Le percepteur se tiendra à la disposition des contribuables, à la Mairie, lundi 19 janvier, de 8 h. 30 à 11 h.

TOURCOING. — M. René Néel, habitant à Saint-Maurice-Lille, a été l'objet d'un procès-verbal, pour abandon d'attelage sur la voie publique.

CONTRAVENTION. — M. Jean Delcourt, habitant à Roubaix, a été condamné à 10 francs d'amende pour contravention de circulation.

SAINT-PIERRE-EN-MELANCOIS. — Le percepteur se tiendra à la disposition des contribuables, à la Mairie, lundi 19 janvier, de 8 h. 30 à 11 h.

TOURCOING. — M. René Néel, habitant à Saint-Maurice-Lille, a été l'objet d'un procès-verbal, pour abandon d'attelage sur la voie publique.

CONTRAVENTION. — M. Jean Delcourt, habitant à Roubaix, a été condamné à 10 francs d'amende pour contravention de circulation.

SAINT-PIERRE-EN-MELANCOIS. — Le percepteur se tiendra à la disposition des contribuables, à la Mairie, lundi 19 janvier, de 8 h. 30 à 11 h.

TOURCOING. — M. René Néel, habitant à Saint-Maurice-Lille, a été l'objet d'un procès-verbal, pour abandon d'attelage sur la voie publique.

CONTRAVENTION. — M. Jean Delcourt, habitant à Roubaix, a été condamné à 10 francs d'amende pour contravention de circulation.

SAINT-PIERRE-EN-MELANCOIS. — Le percepteur se tiendra à la disposition des contribuables, à la Mairie, lundi 19 janvier, de 8 h. 30 à 11 h.

RECELEMENT DE LA POPULATION. — Le maire de la ville de Tourcoing informe les personnes désireuses de prendre part au recensement de la population du 7 mars prochain, qu'elles doivent, dans le plus bref délai, faire parvenir leur demande d'emploi à la Mairie.

TIR NATIONAL. — Concours d'hiver à la carabine 12 mètres. — Aujourd'hui, dimanche 17 janvier, à 10 h., au Stand du Tir National, 199, rue de l'Esque, distribution des prix et concours à la carabine. Concours gratuit réservé aux soldats récemment libérés. Il sera procédé également à la distribution des prix du concours gratuit offert aux soldats récemment libérés.

UN CAMION-AUTO PREND FEU. — Les sapeurs-pompiers ont été mandés samedi après-midi vers 16 h., rue de l'Amiral-Courbet, où un camion automobile, appartenant à M. Clarisse-Devois avait pris feu. Ce commencement d'incendie fut éteint au moyen des premiers secours. Les dégâts sont évalués à un millier de francs.

LA FÊTE DE FAMILLE DU CERCLE DES SOUS-OFFICIERS. — Le dimanche 24 janvier, à 15 h. 30, dans la salle des fêtes du Gymnase, rue de Grand-Cœur, des sous-officiers offrent à ses membres honoraires, à ses sociétaires et leur famille, une fête de famille, dont le programme électif permettra à tous ceux qui y assisteront, de voir une représentation de premier ordre.

UNE EXCURSION A LA GRANDE-CHARTREUSE. — C'était le titre et ce fut le fond de la conférence donnée jeudi soir à la Maison des Œuvres, par M. l'abbé Georges, professeur au Collège Notre-Dame de la Table, à Kain, dans le Hainaut. Des photographes prises par le directeur lui-même au cours d'un récent séjour dans le Dauphiné, alimentent le récit. Mais ce qu'il est plus difficile de redire, c'est la poésie intense qui se dégageait de toute cette conférence.

ARRESTATION D'UN POLONAIS FAUSSAIRE. — Les services de la sûreté et de la police spéciale avaient en leur attention attiré par plusieurs individus qui fréquentaient des établissements louches.

UN PERE DE FAMILLE CONDAMNÉ POUR INFRACTION A LA LOI SCOLAIRE. — Le Tribunal de simple police de Roubaix, en audience du 14 janvier, a condamné M. J.-B. Devalles, demeurant à Lille, à 10 francs d'amende, pour non-fréquentation scolaire de sa fille Rose.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le bureau de la Perception des Contributions directes ne sera pas ouvert à Watteles, dimanche 19 janvier, les tournées du Percepteur ont lieu les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois.

UN PERE DE FAMILLE CONDAMNÉ POUR INFRACTION A LA LOI SCOLAIRE. — Le Tribunal de simple police de Roubaix, en audience du 14 janvier, a condamné M. J.-B. Devalles, demeurant à Lille, à 10 francs d'amende, pour non-fréquentation scolaire de sa fille Rose.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le bureau de la Perception des Contributions directes ne sera pas ouvert à Watteles, dimanche 19 janvier, les tournées du Percepteur ont lieu les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois.

UN PERE DE FAMILLE CONDAMNÉ POUR INFRACTION A LA LOI SCOLAIRE. — Le Tribunal de simple police de Roubaix, en audience du 14 janvier, a condamné M. J.-B. Devalles, demeurant à Lille, à 10 francs d'amende, pour non-fréquentation scolaire de sa fille Rose.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le bureau de la Perception des Contributions directes ne sera pas ouvert à Watteles, dimanche 19 janvier, les tournées du Percepteur ont lieu les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois.

UN PERE DE FAMILLE CONDAMNÉ POUR INFRACTION A LA LOI SCOLAIRE. — Le Tribunal de simple police de Roubaix, en audience du 14 janvier, a condamné M. J.-B. Devalles, demeurant à Lille, à 10 francs d'amende, pour non-fréquentation scolaire de sa fille Rose.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le bureau de la Perception des Contributions directes ne sera pas ouvert à Watteles, dimanche 19 janvier, les tournées du Percepteur ont lieu les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois.

UN PERE DE FAMILLE CONDAMNÉ POUR INFRACTION A LA LOI SCOLAIRE. — Le Tribunal de simple police de Roubaix, en audience du 14 janvier, a condamné M. J.-B. Devalles, demeurant à Lille, à 10 francs d'amende, pour non-fréquentation scolaire de sa fille Rose.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le bureau de la Perception des Contributions directes ne sera pas ouvert à Watteles, dimanche 19 janvier, les tournées du Percepteur ont lieu les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois.

UN PERE DE FAMILLE CONDAMNÉ POUR INFRACTION A LA LOI SCOLAIRE. — Le Tribunal de simple police de Roubaix, en audience du 14 janvier, a condamné M. J.-B. Devalles, demeurant à Lille, à 10 francs d'amende, pour non-fréquentation scolaire de sa fille Rose.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le bureau de la Perception des Contributions directes ne sera pas ouvert à Watteles, dimanche 19 janvier, les tournées du Percepteur ont lieu les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois.

UN PERE DE FAMILLE CONDAMNÉ POUR INFRACTION A LA LOI SCOLAIRE. — Le Tribunal de simple police de Roubaix, en audience du 14 janvier, a condamné M. J.-B. Devalles, demeurant à Lille, à 10 francs d'amende, pour non-fréquentation scolaire de sa fille Rose.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le bureau de la Perception des Contributions directes ne sera pas ouvert à Watteles, dimanche 19 janvier, les tournées du Percepteur ont lieu les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois.

UN PERE DE FAMILLE CONDAMNÉ POUR INFRACTION A LA LOI SCOLAIRE. — Le Tribunal de simple police de Roubaix, en audience du 14 janvier, a condamné M. J.-B. Devalles, demeurant à Lille, à 10 francs d'amende, pour non-fréquentation scolaire de sa fille Rose.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le bureau de la Perception des Contributions directes ne sera pas ouvert à Watteles, dimanche 19 janvier, les tournées du Percepteur ont lieu les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois.

UN PERE DE FAMILLE CONDAMNÉ POUR INFRACTION A LA LOI SCOLAIRE. — Le Tribunal de simple police de Roubaix, en audience du 14 janvier, a condamné M. J.-B. Devalles, demeurant à Lille, à 10 francs d'amende, pour non-fréquentation scolaire de sa fille Rose.

PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le bureau de la Perception des Contributions directes ne sera pas ouvert à Watteles, dimanche 19 janvier, les tournées du Percepteur ont lieu les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE. — Un personnel suffisant pour permettre aux ouvriers de quitter promptement la gare, afin d'éviter les bouillottes et leur permettre d'arriver à temps à Lille.

TOURCOING-LILLE.